

# Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

<b>HELHa Braine-le-Comte</b> Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : edu-braine@helha.be
<b>HELHa Leuze-en-Hainaut</b> Tour Saint-Pierre 9 7900 LEUZE-EN-HAINAUT Tél : +32 (0) 69 67 21 00 Fax : +32 (0) 69 67 21 05 Mail : edu-leuze@helha.be
<b>HELHa Loverval</b> Place Maurice Brasseur 6 6280 LOVERVAL Tél : +32 (0) 71 43 82 11 Fax : +32 (0) 71 47 28 19 Mail : edu-loverval@helha.be

## 1. Identification de l'Unité d'Enseignement

U1201 Compétences langagières et culturelles en anglais volet 1			
Code	PERG1B21ANGL1	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	HELHa Braine-le-Comte <b>Giovannina ROSA</b> (giovannina.rosa@helha.be) HELHa Leuze-en-Hainaut <b>Thomas SIMON</b> (thomas.simon@helha.be) HELHa Loverval <b>Gladys HARDY</b> (gladys.hardy@helha.be) Eric NICAISE (eric.nicaise@helha.be)		
Coefficient de pondération	60		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Selon activité : Français, Anglais		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette UE vise à préparer l'étudiant.e, d'un point de vue théorique, culturelle et didactique, à aborder la langue anglaise avec ses futurs élèves. Une partie des compétences travaillées rejoignent les savoirs et savoir-faire abordés dans le Tronc Commun. Cette UE vient également compléter et renforcer l'UE1205: "Linguistique anglaise".

### Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence 3 **Les compétences de l'organisateur et accompagnateur d'apprentissages dans une dynamique évolutive**

- 3.1 Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche

### Acquis d'apprentissage visés

L'étudiant.e sera amené.e à acquérir des compétences langagières (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) et culturelles notamment en lien avec le tronc commun.

### Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun  
 Corequis pour cette UE : aucun

## 3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PERG1B21ANGL1A Compétences langagières et culturelles en anglais volet 1

90 h / 6 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### **4. Modalités d'évaluation**

Les 60 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PERG1B21ANGL1A Compétences langagières et culturelles en anglais volet 1

60

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

#### ***Dispositions complémentaires relatives à l'UE***

L'évaluation prendra la forme d'une épreuve intégrée (une seule ou plusieurs épreuves).

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

# Bachelier en enseignement section 3 langues germaniques

**HELHa Braine-le-Comte** Rue des Postes 101 7090 BRAINE-LE-COMTE  
Tél : +32 (0) 67 55 47 37 Fax : +32 (0) 67 55 47 38 Mail : [edu-braine@helha.be](mailto:edu-braine@helha.be)

## 1. Identification de l'activité d'apprentissage

Compétences langagières et culturelles en anglais volet 1			
Code	6_PERG1B21ANGL1A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q1
Crédits ECTS	6 C	Volume horaire	90 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	<b>Giovannina ROSA</b> ( <a href="mailto:giovannina.rosa@helha.be">giovannina.rosa@helha.be</a> )		
Coefficient de pondération	60		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

## 2. Présentation

### Introduction

Cette AA vise l'acquisition de compétences langagières (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale, expression écrite) et culturelles au niveau intermédiaire (B1). Elle vient renforcer l'UE 125.

### Objectifs / Acquis d'apprentissage

AAT 5 : Démontrer une connaissance et une compréhension des processus d'apprentissage, des contenus disciplinaires au bénéfice de choix didactiques et méthodologiques pertinents en fonction du contexte d'enseignement et de l'état de la recherche.

### Acquis d'apprentissage spécifique

I. Au terme de l'unité d'enseignement, l'étudiant.e sera capable de décoder, de décrire, d'interpréter et de produire des messages oraux et écrits d'un niveau B1 (compréhension à l'audition, compréhension à la lecture, expression orale avec/sans interaction, expression écrite) ayant trait aux sujets inhérents à sa formation professionnelle et à des notions culturelles et littéraires en relation avec la langue enseignée.

## 3. Description des activités d'apprentissage

### Contenu

Dans le cadre de cette unité d'enseignement, les étudiant.es seront amené.es à découvrir et s'appropriier au travers des compétences écrites et orales :

- des stratégies d'écoute, de lecture, d'expression orale, d'expression écrite ;
- les fonctions langagières ;
- le vocabulaire et les notions grammaticales relatifs aux supports sélectionnés par l'enseignant.e ;
- et les aspects culturels des pays dans lesquels la langue étudiée est une langue véhiculaire.

### Démarches d'apprentissage

Lors des séances en présence de l'enseignant.e, les étudiant.es seront éventuellement amené.es à améliorer les quatre compétences par la réalisation d'exercices divers et de présentations orales. Toutes ces parties seront données le plus possible de manière interactive.

Les étudiant.es seront éventuellement amenés à utiliser les NTIC et d'autres supports en ligne.

Les étudiants découvriront et utiliseront différents référentiels, programmes et manuels scolaires afin de faciliter leur appropriation à plus long terme.

Lors des moments de travail en autonomie, les étudiants seront amenés à :

- rechercher des informations pour préparer différentes tâches orales et écrites
- acquérir des éléments linguistiques notamment au travers d'exercices en lien avec les thématiques, aspects culturels et didactiques sélectionnés par/avec l'enseignant.e.
- à utiliser les NTIC et d'autres supports en ligne.

Les tâches à réaliser en autonomie seront communiquées au cours.

### **Dispositifs d'aide à la réussite**

Feed- back régulier;

questionnement sur la méthode de travail;

Evaluation formative;

Temps de questions/réponses en lien avec le travail en autonomie;

Tutorat

### **Sources et références**

-O'DRISCOLL, James. (2009). Britain for Learners of English for Intermediate, Upper-Intermediate, and Advanced students. 2nd Edition: OUP.

-Livres et manuels scolaires, sites internet.

### **Supports en ligne**

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

supports déposés sur ConnectED, ressources audio-visuelles

## **4. Modalités d'évaluation**

### **Principe**

L'évaluation de l'UE prendra la forme d'une épreuve intégrée. L'évaluation portera sur la maîtrise des compétences travaillées, ainsi que sur les démarches et outils didactiques vus en cours.

Les consignes seront communiquées aux étudiants par écrit au cours de l'année.

### **Pondérations**

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation	Exe + Exo	100			Exe + Exo	100

Exe = Examen écrit, Exo = Examen oral

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 60

### **Dispositions complémentaires**

Toute absence à l'épreuve certificative devra être justifiée. Une reprogrammation éventuelle de l'épreuve pourra être réorganisée, en accord avec la direction.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de

département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).